



COMMUNIQUÉ
Paris, le 14/11/2025

23 000 PLAQUES D'IMMATRICULATION USURPÉES CHAQUE ANNÉE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE L'IMMOBILISME DU GOUVERNEMENT

Ce vendredi 14 novembre 2025, l'association « 40 millions d'automobilistes » alerte une nouvelle fois les Pouvoirs publics face à la hausse du vol des plaques d'immatriculation. Ce phénomène, appelé « doublette », a explosé de + 46 % en six ans, avec près de 23 000 plaques volées chaque année selon le ministère de l'Intérieur. C'est un cauchemar administratif pour les automobilistes victimes.

« 40 millions d'automobilistes » exige des mesures concrètes et immédiates par le Gouvernement, rappelant que des propositions de lois ont déjà été déposées en 2024 et 2025.

La double peine pour les victimes.

L'usurpation des plaques d'immatriculation, également appelée « doublette », consiste à apposer sur un véhicule similaire une plaque volée pour commettre des délits en toute impunité : excès de vitesse, cambriolages, vols de carburants, etc. Cette pratique frauduleuse gagne du terrain d'année en année et près de 23 000 plaques d'immatriculation sont usurpées chaque année.

L'automobiliste victime se retrouve pris dans un engrenage de contestation d'amendes complexe et chronophage, nécessitant des démarches administratives lourdes : dépôt de plainte, changement de carte grise, changement de plaques.

Des mesures demandées par « 40 millions d'automobilistes », mais ignorées par le Gouvernement.

Ce phénomène d'usurpation de plaques d'immatriculation n'est pas nouveau. En effet, l'association « 40 millions d'automobilistes » a déjà travaillé en 2024 en collaboration avec l'ancien député Luc Geismar pour proposer une loi visant à mettre fin aux délits de doublettes. La proposition de loi avait ensuite été reprise par le député Romain Daubié en 2025.

Pour lutter contre le fléau des doublettes, l'association « 40 millions d'automobilistes » propose de rendre obligatoire la présentation de la carte grise du véhicule et d'une pièce d'identité du conducteur pour obtenir une plaque d'immatriculation.

« Nous avons fait le travail, les textes de loi existent et sont au Parlement. Le vol de plaques n'est plus un fait divers, c'est un mécanisme du crime organisé qui pourrit la vie des automobilistes. Il est temps que l'État cesse de faire preuve de laxisme réglementaire sur la vente des plaques et donne les moyens aux victimes de se protéger. Tant que les criminels pourront se procurer des plaques sans aucun contrôle, ils continueront de rouler

anonymement et illégalement, au détriment des automobilistes honnêtes. Nous demandons la mise à l'ordre du jour immédiate de nos propositions ! », enjoint Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

→ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.